

SIVU de Mutualisation de la Restauration Collective (SIMReC)

PREFECTURE DU NORD
 12 JAN. 2026
 ARRIVEE

Délibération n°2026-007 – Désignation d'un secrétaire de séance

L'an deux mille vingt-six, le 12 janvier, à 9 heures, le Comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de mutualisation de la restauration collective, régulièrement convoqué le 5 janvier 2026, s'est réuni à la mairie de Loos, sous la présidence d'Anne VOITURIEZ.

Titulaires				Suppléants				
	Présent	Absent	Excusé		Donne pouvoir à	Présent	Absent	Excusé
BEHARELLE Pierre	X			DASSONVILLE Vanessa				
HIROUX Audrey	X			GAYOU Bérangère				
DEGARDIN Sébastien	X			LECONTE Bernard				
LE CLAIRE Yannick	X			THEETEN Delphine				
VOITURIEZ Anne	X			MARTEL Brigitte				
MAERTENS Christophe	X			WALLYN Jean- Jacques				
MONTIGNIES Matthieu	X			NEELZ Christiane				
BALDEYROU Brigitte	X			ROUSSEL Dominique				

Conseillers en exercice :	8
Présents :	8
Excusé(s) :	0
Excusé(s) ayant donné pouvoirs :	0
Absent(s) :	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-15 s'appliquant également aux syndicats intercommunaux à vocation unique,

Considérant qu'au début de chacune de ses séances, le Comité Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaires,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndicat désigne Matthieu MONTIGNIES comme secrétaire de séance.

VOTE : Unanimité

Le secrétaire de séance,
Matthieu MONTIGNIES



Le Président,
Anne VOITURIEZ


